ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

ASPIRATION CENTRALISEE SERVICE

Société à responsabilité limitée
Transformée en
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 12 Rue de l'Orée du Bois
21800 NEUILLY LES DIJON
818 864 100 RCS DIJON

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 31 décembre2025, l'Associé Unique a décidé:
- d'étendre l'objet social aux activités de de suivi, coordination, pilotage, maîtrise d'œuvre de chantiers, conseil technique et assistance à l'installation de systèmes d'aspiration centralisée de chantier et d'installation spécialisée et aux activités de conseil,d'assistance, d'expertise en matière de formation professionnelle et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.-la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, quelque soit le nombre d'actions qu'il possède.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Laurent GEAY.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :Monsieur Laurent GEAY demeurant 12 Rue de l'Orée du Bois 21800 NEUILLY LES DIJON
Pour avis, La Gérance.

AL26021488

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

AMH

SAS au capital de 5553279 €
Siège social :
27 bis Cours Général de Gaulle
21000 Dijon
932 561 913 RCS de Dijon

Par une décision du 10/09/2025, l'associé nique a nommé à :
- Commissaire aux comptes titulaire : KPMG S.A, SA au capital de 5497100 €, ayant son siège social 2 av gambetta - Tour Eqho - 92400 Courbevoie, 775 726 417 RCS deNanterre
- Co Commissaire aux comptes titulaire : AB AUDIT, SAS au capital de 30000 €,ayant son siège social 28 rue de la Redoute - 21850 Saint-Apollinaire, 451 042 972 RCS de Dijon.
Modification du RCS de Dijon

AL26021504

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

BEAUNE PADEL CLUB

Société par actions simplifiée
Au capital de 90 000 €
Siège social :
27 rue Jean-François Champollion
ZAC Porte de Beaune 21200 BEAUNE
940.583.362 RCS DIJON

Aux termes des décisions unanimes des associés du 11 novembre 2025, il a été décidé d'étendre, à compter du même jour, l'objet social aux activités de développement et de la pratique du padel, discipline associée au tennis, selon l'article 1.1 des statuts fédéraux de la FFT et de modifier l'article 2 des statuts.Objet social - Ancienne mention : l'achat, la location, la mise en valeur, l'exploitation,la vente de tous complexes ou équipements destinés à l'exercice d'une activité sportive; l'organisation de toutes manifestations ayant pour objet ou pour effet de favoriser l'exploitation du bâtiment ; l'achat, la vente, la location de tous matériels et équipement permettant l'exercice d'une activité sportive ; la prestation de tous services visant à procurer des boissons et des aliments préparés pour la consommation ou des mets et plats préparés à emporter.
Nouvelle mention : le développement et la pratique du padel, discipline associée au tennis, selon l'article 1.1 des statuts fédéraux de la FFT ; l'achat, la location, la mise en valeur, l'exploitation, la vente de tous complexes ou équipements destinés à l'exercice d'une activité sportive ; l'organisation de toutes manifestations ayant pour objet ou pour effet de favoriser l'exploitation du bâtiment ; l'achat, la vente, la location de tous matériels et équipement permettant l'exercice d'une activité sportive ; la prestation de tous services visant à procurer des boissons et des aliments préparés pour la consommation ou des mets et plats préparés à emporter.
RCS DIJON.

AL26021630

In Extenso
ENTREPRENEZ L'AVENIR.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

ZEPHYR

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 rue Nicolas Hoey
21121 FONTAINE LES DIJON
848 861 878 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du19/12/2025, l'AGE des associés de la société ZEPHYR a décidé, à compter du 19/12/2025 de :
- Nommer en qualité de gérant de la Société, pour une durée illimitée, M. Nicolas NOUVELLON, demeurant 45 avenue Marie Noel- 89380 APPOGNY, en remplacement de M. Didier GAIN ;
- transférer le siège social du 12 rue Nicolas Hoey, 21121 FONTAINE LES DIJON au 7 rue des Crots Taupins 89000 PERRIGNY à compter du 19/12/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 848 861 878 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'AUXERRE.
Pour avis, La Gérance

AL26021647

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL GARAGE GANIER

Société à responsabilité limitée
Au capital de 6 000 euros
Siège social : 20 route de Dijon
21110 LONGECOURT EN PLAINE
843 957 341 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 22/01/2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 20 route de Dijon 21110 LONGECOURT EN PLAINE au 9 rue de la Corvée aux Moines 21110 AISEREY à compter du 02/02/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis, La Gérance.

AL26021664

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

S.C.E.A. VINCENT DANCER

Société Civile
d'Exploitation Agricole
Au capital de 308 360 Euros
Siège social : 23, route de Santenay
21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
499 225 266 R.C.S. DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du1er janvier 2026 a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Ancienne mention : « VINCENT DANCER »
Nouvelle mention : « DOMAINE DANCER »
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
POUR AVIS, La gérance

AL26021672

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CUMA DE LA VALLEE DE L'IGNON

Cuma de la Vallée de l'Ignon
Société coopérative d'utilisation de matériel agricole à capital variable
Siège social : Mairie de Lamargelle
RCS de Dijon n° 427 470 448
N° agrément : 21/77/368
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/11/2025, les associés ont décidé la modification du siège social. Il s'en suit l'annonce légale modificative suivante :
Ancien siège : Mairie de Lamargelle 21440 LAMARGELLE
Nouveau siège : 6 rue Poinsot 21120 IS SUR TILLE
L'inscription modificative interviendra auprès du RCS tenu au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
M Maxime ASDRUBAL

AL26021734

// DIVERS

safer
Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 26/01/2026
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Poinçon-lès-Larrey : Landes et pré en aire AOC Bourgogne - Urbanisme : RNU - 28 a 35 ca 'LE LARRIS' : ZN-0017 - 'LA ROCANDE' : ZN-0068
Minot : Terres, pré, bois - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle occupée - 2 ha 20 a 87 ca 'LES BOUILLOTS': E-0203—0204—0205 - 'BOISDU PARJON': E-0345 - 'LE COTEAU CHAMPLURETTE' : F-0447 - 'CURTILLE' : ZH-0030—0031 - 'COMBE SERVIN' : ZL-0005
Rouvray : Terre et pré, la cession inclut la vente d'un petit abri pour chevaux situé en limite de propriété - Urbanisme : RNU - 4 ha 03 a 50 ca 'LA CROISETTE' : B-0187
Plombières-lès-Dijon : Libre - Verger, présence d'un puit - Urbanisme : Zone N du PLU - 5 a 30 ca 'AU MILIEU DU VALLUROT' : AL-0279
La SAFER Bourgogne Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail à ferme :
Beaune : Vigne plantée en pinot noir en AOC Beaune - Urbanisme : Zone A.B du PLU - 35 a 86 ca 'LES BONS FEUVRES' : BM-0049
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 16/02/2026 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26021723

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 28 janvier 1997,Madame Thérèse Germaine Marie HUGUENOT, demeurant à DIJON (21000) 6rue Crébillon, née à MESNIL-SAINT-LOUP (10190), le 1er septembre 1930, décédée àDIJON (21000), le 21 septembre 2025, a consenti un legs universel.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître COURLET de VREGILLE, notaire à DIJON, le 8 décembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me BELLET, 15 Quai Lafontaine,10000 TROYES, référence CRPCEN : 10061, dans un délai d'un mois.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL26021716

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LNRJ

Société civile immobilière
En liquidation
Au capital de 2 000 €
Siège social : 16 Rue des Vergers
21490 BELLEFOND
RCS DIJON n°840 846 182

Suivant décisions unanimes des associés en date du 15/11/2025 et après avoir entendu le rapport du Liquidateur, il a été :
- approuvé en intégralité les comptes de liquidation
- donné quitus au Liquidateur M. Nicolas SANCHEZ demeurant 16 rue des Vergers 21490 BELLEFOND et déchargé ce dernier de son mandat au 15/11/2025
- prononcé la clôture des opérations de liquidation au 15/11/2025
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Radiation sera faite au RCS DIJON.
Pour avis et mention.

AL26021629

Groupe COGEDIS
Créateur de réussites

DISSOLUTION

GUB

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
7 RUE DE SENNECEY
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
928 415 660 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 23 décembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Mathieu BATTISTINI, demeurant 8 Rue Alfred Lacroix, 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 7 RUE DE SENNECEY, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Le Liquidateur

AL26021650

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL DU FOUGERET

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 330 030,00 euros
Siège social : 11 BIS RUE DU 8 MAI
21250 SEURRE
430 408 427 RCS DIJON

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2025, la collectivité des associés de l'EARL DU FOUGERET a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé en qualité de liquidateur, MonsieurSébastien NOIZE, demeurant 11 bis rue du 8 mai - 21250 SEURRE, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 11 bis rue du 8 mai – 21250 SEURRE,lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, Le liquidateur

AL26021665

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

Crowe

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CHEVRERIE DE VAL-MONT

Exploitation Agricole
A Responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
siège social : 21 rue de la Mairie
21 340 VAL-MONT
828 766 766 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Michaël CHAPELOTTE, demeurant 21 rue de la Mairie 21 340 VAL-MONT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires encours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au 21 rue de la Mairie 21 340 VAL-MONT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHAUMONT, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

AL26021671

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

DÉNOMINATION : COTE & FLAMME
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 100 000 €
SIÈGE : 27 Rue Jean-François Champollion 21200 BEAUNE
OBJET : restaurant traditionnel type grill, restauration rapide, fast-food, bar,brasserie, traiteur, sur place et vente à emporter ; achat et vente de vins et spiritueux,
DURÉE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix sur justification de l'inscription en compte de ses actions.
AGRÉMENT : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité extraordinaire.
PRÉSIDENT : la SAS VIA BELENA dont le siège social est situé 27 Rue Jean-François Champollion 21200 BEAUNE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 525.112.181 RCS DIJON.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : la société civile VICOME dont le siège social est situé 3bis Chemin du Malaquin Hameau de Varennes 21200 RUFFEY-LES-BEAUNE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 933.736.019 RCS DIJON.
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

AL26021644

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NUITS ST GEORGES du21/01/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : Epopée et Compagnie
Siège social : 16Ter Rue Fagon, 21700 NUITS ST GEORGES
Objet social : restauration sur place, vente à emporter, traiteur, location de gîte,location immobilière
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Mr Benjamin CRETAT demeurant 17 Rue du Faubourg de Cîteaux 21700 ST NICOLAS LES CITEAUX et Mme Aurore LEBREUIL demeurant 17 Rue du Faubourg de Cîteaux 21700 ST NICOLAS LES CITEAUX.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis, La Gérance

AL26021726

NIÈVRE

// MODIFICATION

ALEXA
EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

12 rue de Bel Air
03160 BOURBON L'ARCHAMBAULT
Tel 04.70.67.02.73

MODIFICATIONS MULTIPLES

l'esseNCiel

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 13, Place Guy Coquille
58000 NEVERS
848 665 980 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 1er Septembre 2025, l'Associée Unique a décidé :
- de restreindre l'objet social aux activités de Vente de pierres, consultation de Feng shui, magnétisme et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts
- de transférer le siège social 13, Place Guy Coquille, 58000 NEVERS au 46 Avenue du Général de Gaulle 58000 NEVERS à compter du 01/09/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS, La Présidente.

AL26021621

AVIS DE MODIFICATIONS

KINPHI

SAS au capital de 500 €
Siège social : 43, Route de Chaluzy
58000 SAINT ELOI
987 443 827 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 20/01/2026, il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du même jour :
Directeur Général :
Ancienne mention : Néant
Nouvelle mention : Mme Séverine VRESK dt à MARZY (58) – 3, rue du Haut de Corcelles
Objet social :
Anciennes mentions : Achat, vente, location de matériels, biens mobiliers, pièces détachées et équipements de toute nature – Prestations de levage et de manutention - Entretien d'espaces verts - Achat, récupération, vente de tous types de matériaux, métaux et matières premières - Achat, vente, location de tous types de biens immobiliers
Nouvelles mentions : Achat, vente, location de matériels, biens mobiliers, pièces détachées et équipements de toute nature – Prestations de levage et de manutention - Entretien d'espaces verts - Achat, récupération, vente de tous types de matériaux, métaux et matières premières - Achat, vente, location de tous types de biens immobiliers - Activité de marchand de biens

AL26021643

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

NEVERSPORTS

Société par actions simplifiée
Au capital de 8.000,00 euros
Siège social : 81, Rue de Nièvre
58000 Nevers
RCS Nevers 450 605 357

Par décisions du 19.12.2025, le siège social a été transféré par la Présidente au15, Rue du Champ des Noyers - 58640 Varennes-Vauzelles, à compter du 15 janvier 2026.
Pour avis au RCS de NEVERS.

AL26021655

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI LUTSEN

SCI au capital de 1 000 €
réduit à 200 €
Siège social : Rue du Désert
58000 SAINT ELOI
488 590 308 RCS NEVERS

Il résulte d'un acte ssp du 30/12/2025 la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du même jour :
Capital social :
- ancienne mention : 1 000 €
- nouvelle mention : 200 €

AL26021660

FIDUCIAL
SOFIRAL

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GP Industries

Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 1 rue de la Procession
89250 GURGY
999 970 221 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision unanime en date du 22 janvier 2026, la collectivité des associés de la société par actions simplifiée GP Industries a décidé de transférer le siège social du 1 rue de la Procession, 89250 GURGY au Zone artisanale de la Croix Arnay 58220 DONZY à compter du 22 janvier 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE sous le numéro 999 970 221 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Président : Monsieur Grégoire GOSMANT, demeurant 1 rue de la Procession, 89250 GURGY
Directeur général : Madame Pauline CUBILLE, demeurant 1 rue d'Aguesseau 89580 COULANGES LA VINEUSE
POUR AVIS, Le Président

AL26021680

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DES LYS

Société civile immobilière
Au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 30 Route des Feuillats
58300 DECIZE
423 130 293 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 06 octobre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 30 Route des Feuillats 58300 DECIZE au 104 Route Nationale – 58300 ST LEGER DES VIGNES à compter de ce même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis, La Gérance

AL26021681

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ELLIPSE AUTO

SARL au capital de 7 500 €
Siège social : Route du Circuit
58490 SAINT-PARIZE-LE-CHATEL
497.666.339 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de l'associée unique du 30/12/25 il a été décidé d'étendre,à compter du même jour, l'objet social aux activités de conciergerie automobile, stockage de véhicules, organisation d'évènements, achat et vente de tout produit et matériel en rapport direct ou non avec cette activité.
OBJET :
Ancienne mention : l'achat, la vente, la location de véhicules neufs ou d'occasion.
Nouvelle mention : l'achat, la vente, la location de véhicules neufs ou d'occasion, la conciergerie automobile, le stockage de véhicules,l'organisation d'évènements, l'achat et la vente de tout produit et matériel en rapport direct ou non avec cette activité.

AL26021718

// GÉRANCE

SELAS Pierre JOURDIER - Marie CHERAMY - Jean-Charles REROLLE
Titulaire d'offices Notariaux à NEVERS et DECIZE
Office de Nevers
3 rue Henri Barbusse
58000 NEVERS
03.86.59.75.00
NOTAIRES
Office de Decize
8 rue Carnot
58300 DECIZE
03.86.77.08.08

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marie CHÉRAMY, notaire associée de la Société d'exercice libéral par action simplifiée dénommée «Société d'exercice libéral par actions simplifiée Pierre JOURDIER Marie CHERAMY et Jean-Charles REROLLE, Notaires associés» titulaire d'un Office Notarial à NEVERS, 3, rue Henri Barbusse, le 23 décembre 2025, enregistré au SPFE NIEVRE le 15 janvier 2026 dossier 2026 00000785 Référence 5804P01 2026 N 00039
Madame Maryse Jeanne Aline RICHARD, demeurant à NEVERS (58000), 57, rue de marzy, Née à BOURGES (18000), le 17 février 1951, Divorcée de Monsieur Manuel ORTIS, suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de BOURGES le 7 octobre 1989, et non remariée, Identifiée au SIREN sous le numéro 380 687 145 et immatriculée au RCS de NEVERS.
A vendu à
Madame Ozgul SOYLU, demeurant à NEVERS (58000), 19, rue Louis Pergaud, Née à OVACIK, TURQUIE, le 10 mai 1977, Epouse de Monsieur Mehmet KONUS
Un fonds de commerce de débit de boisson, exploité à NEVERS (58000), 12,Rue de Charleville
Moyennant le prix de : VINGT MILLE EUROS (20 000,00 €)
Ce prix s'applique, savoir :
- Aux éléments incorporels pour : DIX-SEPT MILLE EUROS (17 000,00 €)
- Aux éléments corporels pour : TROIS MILLE EUROS (3 000,00 €).
Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'Office Notarial à NEVERS (58000), 3 rue Henri Barbusse, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour unique insertion.

AL26021632

// DIVERS

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

NAM David - travaux de terrassement courants et travaux préparatoires - 58150 Saint-Laurent-l'Abbaye. Jugement en date du 19/01/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL26021656

LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte en date du 12/01/2026 à CHAMPLIN, M. Adrien BORIES demeurant 46 route de Brinon, 58700 CHAMPLIN, a donné en location-gérance à TAXI ASSISTANCE SERVICE, SARL au capital de 2 000 €, 46 route de Brinon 58700 CHAMPLIN, 928 205 855 RCS NEVERS, un fonds de commerce de **Fond d'activité d'exploitant de taxi comprenant le bénéfice de l'autorisation de stationnement n°1 délivrée par la mairie de St Révérien pour une durée indéterminée.**, sis et exploité St - Révérien, pour une durée de 1 an à compter du 12/01/2026, renouvelable par tacite reconduction par période de 1 an.

AL26021685

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

DISSOLUTION ANTICIPÉE

GAEC PAUTET

Groupement agricole d'exploitation
En commun
Au capital de 318 320 euros
Siège social : Rue Bois Gizet
58170 SAVIGNY-POIL-FOL
491 369 237 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/09/2025 a décidé la dissolution anticipée du Groupement à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Lydia PAUTET, demeurant Le Bois Gizet58170 SAVIGNY-POIL-FOL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Le Bois Gizet 58170 SAVIGNY-POIL-FOL.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL26021573

ANNONCES LÉGALES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LES CAILLOUTES

Au capital social de 85 000 Euros
Siège social : 1 rue Romain Rolland
58500 CLAMECY
Siège de liquidation : 1 rue Romain Rolland
58500 CLAMECY
449 868 595 RCS NEVERS

Le 02/01/2026 l'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 02/01/2026
La société sera radiée au RCS de NEVERS
Pour avis.

AL26021615

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LISMANNE

Société Civile Immobilière
En liquidation
Au capital de 1 000 €
Siège social : 1039 rue du Docteur Jean Pidoux
58320 POUGUES LES EAUX
Siège de liquidation :
1039 rue du Docteur Jean Pidoux
58320 POUGUES LES EAUX
519 629 679 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale réunie le 14.01.2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Anne-Lise TEOCCHI, demeurant 1039rue du Docteur Jean Pidoux - 58320 POUGUES LES EAUX, de son mandat de liquidateur,donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du e de NEVERS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

AL26021623

FIDACT

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers BP 48
71700 - TOURNUS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AUBERGE DE GRANDRY
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 36 Route du Veynon 58110 DUN SUR GRANDRY
Siège de liquidation : 36 Route du Veynon 58110 DUN SUR GRANDRY
985 171 495 RCS NEVERS
Aux termes d'une décision en date du 15 septembre 2025 au 36 Route du Veynon - 58110 DUN SUR GRANDRY, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Cathy THOYER, demeurant 8 Rue Creuse 58110 DUN SUR GRANDRY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26021639

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL DOIRET

Exploitation Agricole
à responsabilité limitée
En liquidation
Capital de 100 000 euros
Siège social : Le Devant
58250 ST SEINE
839 277 548 RCS NEVERS

La collectivité des associés de l'EARL DOIRET réunis en AGE le 31/12/2025, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Alain DOIRET demeurant Le Devant à St SEINE (58250), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL26021675

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SELARL ACTES@CONSEILS

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
d'huissiers de Justice
Société en liquidation
Au capital de 60 000 euros
Siège social et de liquidation :
ZI DE VILLEMENANT BP 12
58130 GUERIGNY
528 293 269 RCS NEVERS

En date du 22 décembre 2025, les associés ont approuvé à l'unanimité les comptes de liquidation, ont déchargé le liquidateur de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de liquidation à compter du jour même.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26021686

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing prive en date du 20/01/2026
FORME : Société par actions simplifiée
DÉNOMINATION : NATURA COOP
SIÈGE SOCIAL : COULANGES-LES-NEVERS (Nièvre) - 2 A, Rue des Grands Près
OBJET : - la vente de tous produits alimentaires issus de l'agriculture biologique, compléments alimentaires,écoproduits, cosmétiques, livres, produits d'équipements de la maison et de la personne respectueux de l'environnement et de fournir toutes prestations de service y afférents,
- accessoirement, la vente de plats à emporter ainsi que l'organisation de services de restauration sur place,
- accessoirement, l'organisation de cours et notamment des cours de cuisine, conférences et expositions, la participation aux foires et marchés, la facilitation et la promotion de la production, transformation et commercialisation des produits de l'agriculture biologique certifiée, notamment ceux des producteurs locaux et ceux présentant notamment un intérêt pour la protection de l'environnement, les énergies douces et les méthodes naturelles
DURÉE : 99 ans
CAPITAL : 10.000 euros
PRÉSIDENT : Madame Angélique CHERMAIN demeurant à VARENNES VAUZELLES (Nièvre) - 5, rue Danton
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Maxime CHERMAIN demeurant à VARENNES VAUZELLES (Nièvre) - 5, rue Danton
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES : tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'Assemblée.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente ; chaque action donne droit à une voix.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Les cessions d'actions volontaires ou forcées, à titre gratuit ou onéreux, quelle que soit leur forme, sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés qui statue à la majorité des deux tiers des voix.
IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.
Pour avis, le Président

AL26021679

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 9 janvier 2026, il a été constitué une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination sociale : SAS LES COPAINS
- Capital social : 1000,00 € divisé en 10 actions de 100 €.
- Objet social : restauration brasserie traiteur
- Siège social : 4 bis rue du 14 juillet 58000 NEVERS
- Durée : 99 années
- Les associés n'ont effectué qu'un apport en numéraire pour un montant de 1000 €.
- Présidence : Monsieur Rodolphe BLONDEAU, de nationalité française, né le 31 octobre1976 à MOULINS (03), demeurant à 52 Boulevard Victor Hugo 58000 NEVERS
- Les actions sont cessibles après agrément préalable de la collectivité des associés.
- Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
- La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS
Pour avis

AL26021732

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

EARL FERME DE LA ROCHE

EARL au capital de 177 908,00 euros
Siège social : Ferme de la Roche
89310 POILLY-SUR-SEREIN
345 330 724 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'associé unique en date du 31 décembre 2025 :
- M. Didier NONY, demeurant à POILLY-SUR-SEREIN(89310), ferme de la Roche, a démissionné de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2025
- La durée de la société a été prorogé de 92 années, reportant ainsi son terme au 1er janvier 2123.
Pour avis, la gérance.

AL26021612

CHANGEMENT DE GÉRANT

DOMAINE PAGNIER

Société civile d'exploitation viticole
Au capital de 36 700,00 euros
Siège social : 2 avenue Sébastien Rigout
89700 BÉRU
752 878 827 RCS AUXERRE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M.Jean-Pierre PAGNIER, de ses fonctions de gérant,à compter du 31 décembre 2025.
Pour avis, la gérance.

AL26021614

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL DU MOULIN À VENT

EARL au capital de 431 700,00 €
Siège social : 1 rue de l'Église
89310 MOULINS-EN-TONNERROIS
849 026 521 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 31décembre 2025, a décidé de nommer M. Odin GOUERAT, demeurant à MALIGNY (89800), 1 chemin des Hâtes, aux fonctions de gérant, à compter du 31 décembre 2025.
Mention au RCS d'AUXERRE.
Pour avis, la gérance.

AL26021618

MODIFICATIONS MULTIPLES

EARL DIZIEN

EARL au capital de 766 000 €
Siège social : 20 rue des Écoles
89200 MAGNY
879 130 961 RCS AUXERRE

Aux termes de l'acte authentique reçu par Maître Corentin DRÉAU notaire à AVALLON (89200), le 23 décembre 2025, la collectivité des associés a unanimement décidé de :
- Réduire le capital de la somme de 255 400 €pour le ramener à la somme de 510 600 €
- Transformer la société, sans création d'un être moral nouveau en un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun agréé par M. le Préfet de l'Yonne le 31 octobre 2025 dénommé « GAEC DIZIEN »
- Nommer M. Marius DIZIEN, demeurant à MAGNY (89200), 20 rue des Écoles, aux fonctions de cogérant.
Pour avis, la gérance.

AL26021625

CHANGEMENT DE GÉRANT

UNION CHAROLAIS CROISSANCE

Union de Coopératives Agricoles
Siège Social : 7 Rue Jules Rimet
MIGENNES (Yonne)
R.C.S. : SENS 400 931 416
Agrément ministériel : 14391

Suivant délibération du 18 février 2025, le conseil d'administration a, avec effet au 18 février 2025 :
- constaté le départ de Mme Séverine BRETON, Directeur et de M. Olivier DARASSE, Directeur Délégué
- nommé aux fonctions de Directeur, Mme Marie-France NIGAY demeurant à CHAMBILLY (Saône et Loire), 700 Route de la Brosse.
Inscription modificative et dépôt légal,RCS SENS
Pour avis,

AL26021631

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Cuma de l'Orval

Société coopérative d'utilisation
de matériel agricole
à capital variable
Siège social : 7 rue de l'Orval
89150 Brannay
RCS de Sens n°353946304
N° agrément : 890450

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/12/2024, les associés ont décidé la modification du siège social. Il s'en suit l'annonce légale modificative suivante :
Ancien siège : 7 rue de l'Orval 89150 Brannay
Nouveau siège : 44 route de Villebougis, La Brûlerie, 89150 Fouchères
L'inscription modificative interviendra auprès du RCS tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens.
M NAVARRE, Président

AL26021633

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATIONS MULTIPLES

GENIES CREATIONS

SAS au capital de 50 000 €
Porté à 57 500 €
Par l'effet de la fusion visée ci-après
Siège social : 47 Route d'Auxerre
89470 MONETEAU
403 591 399 RCS AUXERRE

Aux termes d'un procès-verbal en date du 31 décembre 2025, l'AGE des associés de la société GENIES CREATIONS a :
- Approuvé le projet de fusion établi par ASSP en date des 24 et 25 septembre 2025, aux termes duquel la société SEINEG CREATIONS, SAS au capital de 1 000 €, dont le siège social est 47,route d'Auxerre 89470 MONETEAU, immatriculée au RCS sous le numéro 922 104 898 RCS AUXERRE, a fait apport, à titre de fusion, à la société GENIES CREATIONS de la totalité de son actif évalué à 182 884 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 136 126 €, la valeur nette des apports s'étant donc élevée à 46 758 €
- Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 7 500 € pour le porter de 50 000 € à 57 500 €, par la création de 120 actions nouvelles de 62,50 € chacune, de même catégorie que les anciennes, entièrement libérées,et attribuées aux associés de la société SEINEG CREATIONS à raison de 6 actions de la société GENIES CREATIONS contre 5 actions de la société SEINEG CREATIONS.
La prime de fusion s'élève globalement à 39 258 €.
La fusion est devenue définitive le 31 décembre
La fusion a un effet rétroactif au 1er avril 2025,d'un point de vue comptable et fiscal, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société SEINEG CREATIONS depuis le 1er avril 2025 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société GENIES CREATIONS et considérées comme accomplies par la société GENIES CREATIONS depuis le 1er avril 2025.
En conséquence de l'augmentation de capital,l'article 7 des statuts relatif au capital social a été modifié comme suit :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50 000 €). Il est divisé en 800 actions de 62,50 € chacune, de même catégorie.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cinquante-sept-mille-cinq-cents euros (57 500 €). Il est divisé en 920 actions de 62,50 € chacune, de même catégorie.
Pour avis, Le Président.

AL26021635

CHANGEMENT DE GÉRANT

SNC BOURDON

Société en nom collectif
Au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 21 Rue des Bois
89140 SERGINES
949 824 916 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du31/12/2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer Monsieur Nicolas BOURDON demeurant 21 rue des Bois 89140 SERGINES, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, à compter de ce jour.
La collectivité des associés a également constaté la démission de Monsieur Eric BOURDON de ses fonctions de gérant à compter de cette date.
Pour avis, la gérance.

AL26021637

Notaire

NOMINATION DE CO-GÉRANT

LES AILES DE KALYS

Société civile immobilière au capital de 140 000 € dont le siège est à VEZELAY (89450) 1 Rue du Couvent, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le numéro 890430267.
Aux termes de l'AGE des associés de ladite Société, en date du 9 janvier 2026, il a été décidé de nommer en qualités de nouveaux co-gérants, à compter du 20 novembre 2025, suite à l'acte de cession de parts sociales reçu par Maître Violaine GAUDIEZ, notaire à AVALLON (89200) : Mme Nathalie MAZZA et M. Jean-Marc CHAZAL, demeurant ensemble à VEZELAY (89450) 1 Rue du Couvent, en remplacement de M. Christophe HEILMANN, pour cause de démission.
Mention sera portée au RCS d'AUXERRE.

AL26021638

In Extenso
ENTREPRENEZ L'AVENIR.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

ZEPHYR

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 rue Nicolas Hoey
21121 FONTAINE LES DIJON
848 861 878 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du19/12/2025, l'AGE des associés de la société ZEPHYR a décidé, à compter du 19/12/2025 de :
- Nommer en qualité de gérant de la Société, pour une durée illimitée, M. Nicolas NOUVELLON, demeurant 45 avenue Marie Noel- 89380 APPOGNY, en remplacement de M. Didier GAIN ;
- transférer le siège social du 12 rue Nicolas Hoey, 21121 FONTAINE LES DIJON au 7 rue des Crots Taupins 89000 PERRIGNY à compter du 19/12/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 848 861 878 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'AUXERRE. Pour avis, La Gérance

AL26021645

DEMISSION DE GERANT

EARL DESVAUX ET FILS

EARL au capital de 243 000 €
Siège social : 6 rue du Vieux Chêne
La Chaussée - 89360 BUTTEAUX
752 876 425 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions prises par l'associé unique le 31 décembre 2025, M. Philippe DESVAUX a démissionné de ses fonctions de gérant à cette date.
Pour avis, la gérance.

AL26021662

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCEA LE MOULIN DU PAVÉ

Société civile
D'exploitation Agricole
Au capital de 293 505,00 euros
Siège social : 29 faubourg St-Nicolas
89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
397 446 527 RCS SENS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 octobre 2025 :
- M. Patrick Meunier a été nommé aux fonctions de gérant
- Une erreur matérielle a été corrigée dans le capital social de la société, qui est fixé à 293 505,00 €.
Pour avis, la gérance.

AL26021669

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

À la suite de la fusion intervenue le 10 décembre 2024 entre les sociétés CECNA, dont le siège social était au 5 rue Jules Rimet - 89400 MIGENNES et immatriculé sous le n° SIREN 775 718 356 et ELVA NOVIA, dont le siège social était au Rue du Gué de Nifette - 71150 FONTAINES et immatriculé sous le n° SIREN 751 615 493 pour devenir CONNEXYON COOP, dont le siège social est fixé au Rué du Gué de Nifette - 71150 FONTAINES et immatriculé sous le n° SIREN 751 615 493,
Il a été décidé la modification suivante concernant la société CONNEXYON SAS - SIREN 882 480 510 :
La société CONNEXYON COOP est devenue associé unique et Président de la société CONNEXYON SAS.
En conséquence, Monsieur Romain PICHON, administrateur de la société CONNEXYON COOP, a été nommé représentant permanent de la société CONNEXYON SAS, en remplacement de Monsieur Vincent LECHENAULT, à partir du 01/01/2025.

AL26021676

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

HAO FA

SNC Au capital de 2 000 €uros
Siège social : 35 avenue Vauban
89100 SENS
819 302 670 RCS SENS

Suivant délibération de l'A.G.E. du 08/01/2026, les associés ont décidé d'étendre l'objet social à compter du 08/01/2026 aux activités suivantes : Vente de produits de la vape et vente de produits CBD.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de SENS
Pour avis, le représentant légal

AL26021687

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHARNY ORÉE DE PUISAYE - parcelle cadastrée en terre mais en nature de bois-taillis sur le terrain - présence de 3 caravanes endommagées - 40 a 00 ca - 'CHAMPS DE LA BICHE' : YB-0014 – zonage : zone N du PLU
COLLAN:
- lande et terre - 31 a 25 ca - 'LES CHAMPS DES FOURCHES' : C - 0040 - 'LA SBILLONNE' : D - 0810 - 'LE CHAMP FERME' : ZH - 0158 – zonage: RNU
- lande et bois-taillis - 51 a 97 ca - 'LES GRANDES PLAINES' : A - 0010 - 'ENTRE LES VAUX' : B - 0402 - 'LES CHENEVIERES DE LA BERG' : C - 0665 - 'LA VALLEE GRISE' : C – 0907 - 0908 - 'LES PRES DE LA BERGERIE' : C -0480 - 'VAU MALADE' : D – 0449 - 0450 - 'MONTEE CABOUT' : D – 0864 - 0866 – zonage: RNU
FONTENAY PRES VEZELAY – landes, prés et terres - 1 ha 09 a 70 ca - 'CHAMPS GRAYOT' : B – 0180 - 0181 - 'LE CHAMP DES CANNES' : C - 1222 – zonage: zones A et N du PLU.
NITRY - Rétrocession des parcelles de l'exploitation de Mr BARON faisant l'objet d'échanges - 85 a 40 ca :
-59 a 00 ca - landes - 'VALLEE AUX HURLEUX' : C-0617 - 'CHAMPAGNE' : E-0093 – zonage: RNU
-26 a 40 ca - terre - 'LES TERREAUX FROIDS' : G-0164 – zonage: RNU
THORIGNY SUR OREUSE – bois taillis, futaies résineuses - 1 ha 20 a 00 ca - 'LA PIERRE COURBE' : C – 1289 – 1291 – 1307 – 1309 – 1311 – 1313 – 1315 – zonage: zone N du PLU.
VERMENTON - Rétrocession des parcelles de l'exploitation de Mr BARON faisant l'objet d'échanges - 17 ha 12 a 35 ca:
-2 ha 24 a 50 ca - terres, landes - 'COTEGRELE' : C - 0604 - 'SUR VEZEAU' : ZP - 0038 – zonage: zone A du PLU
-5 ha 83 a 14 ca – prés, terres, landes - 'LA FARGE OUEST' : ZD – 0034 - 'CHEMIN DE PRECY' : ZE - 0144 - 'LE TROT' : ZE - 0165 - 'LA METAIRIE EST' : ZE - 0017 - 'PRES DES ROYES' : ZE – 0030 -'LA BROSSE BRUTE' : ZR – 0022 – zonage: zone A du PLU
-58 a 40 ca – prés, terres - 'PRES DES ROYES' : ZE – 0028 – 0029 - 'LES FOURCHES L EVEQUE' : B – 0672 -
-66 a 21 ca – bois taillis - 'LES FOURCHES L EVEQUE' : B – 0662 – 0669 - 'SUR CHENEVIERES DES FONTAI' : F – 0609 – zonage: zone A du PLU
-70 a 00 ca – terres, landes - 'LES COTES' : ZM – 0017 – zonage: zone A du PLU
-1 ha 54 a 10 ca – pré, terre - 'LE CORBIER NORD' : ZC – 0041 - 'PRESDE L HOPITAL' : ZN – 0122 – zonage: zone A du PLU
- 5 ha 56 a 00 ca – terres - 'SUR LA CREUSE' : ZE – 0179 - 'LES COTES' : ZM – 0019 - 'TIETACO' : ZD – 0054 - 'LA FARGE OUEST' : ZD – 0038 - 'LES FOURCHES L EVEQUE' : B – 0672 – zonage: zone A du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 16/02/2026 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 03.86.46.99.74 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL26021722

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée
89100 SENS

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du Code de Commerce
Au titre de la procédure suivante :
LORAIN BRUNO
Liquidation Judiciaire du 09/07/20243 Place de la Concorde 89690 CHEROY
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 22 janvier 2026.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL26021661

Notaires

Laurent FRANCIN, Stéphanie FAIVRE
FRANCIN & Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date à APPOIGNY (89380) du 10/11/1998, déposé au rang des minutes de Maître Stéphanie FAIVRE FRANCIN, notaire associé à AUXERRE (89000), 10 bld Davout, suivant acte contenant procès-verbal de dépôt de testament en date du 22/01/2026,Madame Françoise Marie MASSIAS, demeurant à JOIGNY (89300), 17 faubourg de Paris,EHPAD Prieur de la Côte d'Or, célibataire, née à VENDOME (41100), le 8 juillet 1932, décédée à JOIGNY (89300), le 29 septembre 2025, a institué un légataire universel.
Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du TJ d'AUXERRE de la copie authentique du procès-verbal susvisé et de la copie figurée de ce testament.
Pour avis, le notaire.

AL26021677

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL BOUCLET

EARL au capital de 275 200,00 €
Siège social : 2 Rablay, Perreux
89120 CHARNY-ORÉE-DE-PUISAYE
494 215 916 RCS SENS

Aux termes des décisions de l'associé unique du31 décembre 2025, la dissolution anticipée de la société a été décidée au 31 décembre 2025 et il sera mis fin aux fonctions du gérant à compter de cette date.M. Alain BOUCLET, demeurant à CHARNY-ORÉEDE-PUISAYE (89120), Perreux, 2 Rablay, a été nommé aux fonctions de liquidateur à compter du31 décembre 2025.
Il aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif.La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social, CHARNY-ORÉE-DEPUISAYE(89120), Perreux, 2 Rablay, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis, le liquidateur.

AL26021617

DISSOLUTION

GUILLEMARD PAYSAGES

Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 2 500 euros
Siège social :
14 Route du Lac d'Argent
89450 VEZELAY
Siège de liquidation :
14 Route du Lac d'Argent
89450 VEZELAY
891 702 953 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Joseph, Jean-Baptiste, Romain GUILLEMARD, demeurant 14 Route du Lac d'Argent 71450 VEZELAY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à 14 Route du Lac d'Argent – 71450 VEZELAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26021663

Laurent FRANCIN, Stéphanie FAIVRE
FRANCIN & Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

DISSOLUTION ANTICIPÉE

GFA de l'ARPENT CARRE

Société civile au capital de 24.555,00 €
Siège : 44 Rue de Reigny ACCOLAY
Commune de DEUX RIVIERES (89460)
SIREN : 338 460 223 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 06 janvier 2026, il a été prononcé la dissolution de la société à compter du même jour.
Monsieur Michel GAVILLON associé unique demeurant à DEUX RIVIERES (89460), 44, Rue de Reigny ACCOLAY, exercera les fonctions de liquidateur.
Le lieu où doivent être adressées la correspondance et la notification des actes et/ou documents concernant la liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.
Pour avis et mention, Le gérant associé unique.

AL26021674

DISSOLUTION ANTICIPÉE

KONCEPT PAYSAGE SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 1 Route Nationale 6
89100 ROSOY
Siège de liquidation : 1 Route Nationale 6
89100 ROSOY
819 021 767 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Bruno MESSINA, demeurant 35 Route Nationale 6 89100 ROSOY, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 1 Route Nationale 6 89100 ROSOY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

AL26021692

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique FACOBU BIS 36 rue du Puits des Dames 89000 Auxerre (bar). SIREN 934410481. CIP 5023. Date de cessation des paiements : 20/10/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021694

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS BFN BOURGOGNE FRANCHE COMTE SERVICES 9 place du Maréchal Leclerc 89000 Auxerre (services de nettoyage). SIREN 953051935. CIP 5022. Date de cessation des paiements : 19/07/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021695

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SAS MD2 conception réalisation de l'habitat 59 rue du Moulin du Président 89000 Auxerre (plâtrerie, isolations). SIREN 915210710. CIP 5021. Date de cessation des paiements : 19/07/2024. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021696

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique NOZVAT 4 Quai de la République 89000 Auxerre (site internet dans le domaine du tourisme). SIREN 914915616. CIP 5020. Date de cessation des paiements : 19/07/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : la SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021697

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique BOULANGERIE PATISSERIE ROUSSEAU 6 place Charles Lepère 89000 Auxerre (boulangerie). SIREN 903023174. CIP 5024. Date de cessation des paiements : 19/07/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021698

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la Société Civile SC COURTOIS 19 avenue Charles de Gaulle 89000 AUXERRE (prise de participation financière). SIREN 829848399. CIP 5025. Date de cessation des paiements : 19/01/2026. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021699

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique ADAM Lieudit les buissons 15 rue de la Prairie 89600 Saint-Florentin (Coiffure mixte). SIREN 833648645. CIP 5026. Date de cessation des paiements : 01/09/2025 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021700

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la Sci SCI DU LAVOIR 20 Grande Rue 89360 Villiers-Vineux (Location d'immeubles). SIREN 510072978. CIP 5027. Date de cessation des paiements : 19/07/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021701

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la SA à directoire et conseil de surveillance J.P. GRUHIER 4 rue des Terres de Soulangy 89700 Tonnerre (achat de mobiliers). SIREN 427220736. CIP 5028. Date de cessation des paiements : 09/01/2026. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021702

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique BOUCHERIE CHARCUTERIE MARTINHO 16 route de Clamecy 89660 Asnières-sous-Bois (boucherie). SIREN 948523477. CIP 5029. Date de cessation des paiements : 01/01/2025. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire, SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021703

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique LF MOTOCULTURE 4 Chemin des Ouches 89430 MELISEY (vente, réparation, de matériels de motoculture). SIREN 912198595. CIP 5030. Date de cessation des paiements : 01/06/2025 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021704

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS à associé unique L'ATELIER BAULCHOIS 16 avenue du Cormier 89000 Saint-Georges-sur-Baulche (pizzeria). SIREN 937978989. CIP 5031. Date de cessation des paiements : 06/01/2025 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021705

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique LA RETAIL FABRIK 6 rue Gaumain 89310 Grimault. RCS Auxerre 848128492. CIP 4718.

AL26021706

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 prononçant la clôture du redressement judiciaire après exécution du plan de redressement par voie de continuation de Monsieur André Marie TRIBUT 39 Rue de la Gare 89520 Saint Sauveur en Puisaye. RCS Auxerre 419790894. CIP 3930.

AL26021707

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 arrêtant le plan de redressement de Monsieur Marcel Armand FORTUNÉ 3 Rue du Cul-de-Sac 89480 Étais-la-Sauvin (producteur d'électricité). RCS Auxerre 421975756. CIP 4894. Commissaire au plan : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre.

AL26021708

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique LE FOURNIL AUXERROIS 19 avenue Charles de Gaulle 89000 Auxerre (Boulangerie, pâtisserie, glaces, confiseries, restauration à emporter). RCS Auxerre 751620840. CIP 4995. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL26021709

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 19/01/2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de Monsieur Jean-Claude MARTIN, 1 Rue des Chapelains 89250 Seignelay (exploitant agricole). RCS Auxerre. CIP 4997. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY.

AL26021710

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CODE-LOGIC

SAS au capital de 1000,00 €
Siège social : 10 RUE DE PARIS
89250 MONT-SAINT-SULPICE
RCS Auxerre 920860939

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 23/01/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 23/01/2026, il a été nommé liquidateur(s) M.GODINHO Lionel demeurant 37 rue Bourneil 89000 Auxerre et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur.
Mention en sera faite au RCS de Auxerre

AL26021688

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA LA VAU BLANCHE

Société Civile
d'Exploitation Agricole
En liquidation
Au capital de 75 000,00 euros
Siège social : 30 chemin des Fossés
89800 SAINT-CYR-LES-COLONS
800 566 929 RCS AUXERRE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2025, les associé sont approuvé les comptes de liquidation de la société, prononcé la clôture de la liquidation,donné quitus aux liquidateurs et les ont déchargés de leur mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis, le liquidateur.

AL26021691

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/01/2026 a été créée la société OPTIMA SMILE, SAS au capital de 100 €, 12 rue des Guillottes, 89300 VILLECIEN.
Objet : Le conseil, l'audit et l'assistance opérationnelle en management d'organisation pour les cabinets dentaires et structures de soins ; l'optimisation des flux de patientèle et la gestion stratégique de l'agenda ; l'accompagnement à la mise en place de protocoles administratifs ; l'analyse des indicateurs de performance d'activité.
Président : Mickaël RUINART, 12 rue des Guillottes, 89300 VILLECIEN.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS.
Chaque action donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Les cessions d'actions sont librement cessibles.
Pour avis, le Président.

AL26021634

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 20/12/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :MGO
Objet social : Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, travaux de peinture et vitrerie, travaux de plâtrerie, travaux de revêtement des sols et des murs.Siège social :10 rue Saint Jean - 89340 VILLENEUVE LA GUYARD
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Président : Monsieur OK Hakan, demeurant 10 rue Saint Jean - 89340 VILLENEUVELA GUYARD.
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables.
Immatriculation au RCS de Sens

AL26021682

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne), le 23 janvier 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI FAUCAMPRE.
Siège social : HERY (89550) 2 rue des Vignes.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange d'apport ou autrement.Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.
Apports en numéraire : Monsieur Yves FAUCAMPRE la somme de vingt euros (20,00 €), Madame Sophie FAUCAMPRE la somme de quatre cent quatre-vingt-dix euros (490,00 €) et Madame Lara FAUCAMPRE la somme de quatre cent quatre-vingt-dix euros (490,00 €).
Cessions de parts : Les parts sont librement cessibles ou transmissibles uniquement entre associés et aux descendants des associés.
L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision extraordinaire.
Premier GÉRANT : Monsieur Yves FAUCAMPRE demeurant à HERY (89550) 2 rue des Vignes.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
Pour avis, Le notaire.

AL26021690

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement en date du 23 janvier 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : JÉRÉNOV
Siège : 12 La Bouloie, 89240 PARLY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 eurosObjet : Travaux d'isolation, pose de menuiseries intérieures et extérieures, plaquisterie, plâtrerie,peinture intérieure, plomberie, installation sanitaire,travaux d'électricité, revêtement de sols et murs,maçonnerie.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Monsieur Jérôme RICHON, demeurant12 Lieudit La Bouloie, 89240 PARLY.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
POUR AVIS, Le Président

AL26021711





CHRONIQUES JURIDIQUES

Bail rural de 9 ans, quelles dispositions ?

Parmi les contrats soumis au statut du fermage, le bail à ferme de 9 ans est le plus usité. Contenant des dispositions d'ordre public, ses conditions d'exécution s'imposent aux parties signataires.

Ce régime juridique du bail de 9 ans (également appelé statut du fermage) concerne les locations consenties par un même propriétaire à un même exploitant à condition que la surface totale louée atteigne une superficie définie par arrêté préfectoral (ce que l'on appelle également le seuil de soumission au statut du fermage).

La durée du bail est alors encadrée et le fermage des terres, prés et bâtiments d'exploitation est obligatoirement indexé sur l'indice national des fermages publié annuellement. Ainsi, le statut du fermage organise toute mise à disposition à titre onéreux d'un immeuble à usage agricole en vue de l'exploiter (Code rural, art. L 411-1, al. 1). Lorsqu'un propriétaire laisse à un exploitant la jouissance de terrains répondant aux critères énoncés ci-dessus, ou encore des bâtiments d'exploitation ou d'habitation constituant le siège de l'exploitation, contre rémunération en argent, part de récolte ou toute autre forme de contrepartie, il y a bail rural de neuf ans minimum. Cet accord peut être écrit ou verbal. Ce statut est d'ordre public pour l'essentiel de ses dispositions, c'est-à-dire qu'un accord de volonté des contractants ne peut modifier les termes de la loi.

Différents motifs

Le bail rural de 9 ans se renouvelle par tacite reconduction à la fin de chaque période de neuf ans, sauf signification, 18 mois à l'avance, d'un congé reprise (la signification étant réalisée par un commissaire de justice) motivé par référence à un des cas légaux. Il s'agit notamment de la reprise par le propriétaire désireux d'exploiter personnellement ses biens ou de les faire exploiter par un proche parent (mais les critères exigés rendent cette reprise très difficile par un non-professionnel de l'agriculture). D'autres motifs peuvent être également invoqués pour refuser le renouvellement : faute du fermier comme le défaut de paiement des fermages ; le mauvais entretien des biens de nature à compromettre la bonne exploitation du fonds ; l'abandon des bâtiments ou le non-respect de clauses environnementales... L'âge du preneur en droit de faire valoir ses droits à la retraite est également un autre motif de refus de renouvellement. De plus, certains des agissements fautifs du preneur peuvent aussi être invoqués en cours de contrat, à l'appui d'une action en résiliation du bail. La cession de bail au profit du descendant ou du conjoint ou l'apport du droit au bail à une société, sans l'autorisation du bailleur, sont des causes déterminantes de résiliation judiciaire. La prohibition des cessions et sous-locations à des tiers extérieurs à la famille est, dans le bail de neuf ans, un principe absolu d'ordre public. Le bailleur peut également résilier le bail sur une petite surface pour construire une maison, se créer un jardin ou encore pour d'autres projets d'urbanisme, en indemnisant le preneur. Enfin, le preneur qui satisfait à certaines conditions bénéficie d'un droit de préemption face à un tiers, en cas de vente des biens loués.

MCE